

**N° de la demande de propositions (DDP) :** RFX001437

**Date d'émission :** 22 juillet 2022

### Addenda no 1

Le présent addenda à la demande de propositions est émis pour les raisons suivantes :

Reporter la date pour la confirmation de l'entente de non-divulgence et la réception de l'entente de confidentialité signée au 26 juillet 2022.

#### 1.5 CALENDRIER DE LA DDP

Le calendrier de la DDP est provisoire et peut être modifié en tout temps par la SCHL. Les changements seront communiqués conformément au PARAGRAPHE 3.2.2.

Date d'émission de la DDP	8 juillet 2022
Date limite pour la confirmation de l'entente de non-divulgence et la réception de l'entente de confidentialité signée	<b>26 juillet 2022</b>
Date limite pour les questions	5 août 2022
Date limite pour la publication d'addenda	19 août 2022
<b>Date de clôture pour la soumission des propositions</b>	<b>2 septembre 2022 à 14 h, heure de l'Est</b>
Période d'interdiction. Les évaluations des propositions ne commenceront qu'après qu'un promoteur gagnant aura été sélectionné pour le Programme de prestations d'assurance collective de la SCHL. Une demande de propositions distincte est lancée simultanément pour le Programme d'assurance collective en vertu du RFX001438.	Du 6 septembre 2022 au 21 octobre 2022
Calendrier prévu pour l'évaluation des propositions	Du 24 octobre 2022 du 25 novembre 2022
Démonstrations des fournisseurs	Du 5 décembre 2022 au 9 décembre 2022
Choix du proposant retenu	12 décembre 2022
Période prévue pour la négociation du contrat	Du 14 décembre au 13 janvier 2023
Signature prévue de l'entente	20 janvier 2023
Date de mise en œuvre	1 <sup>er</sup> juillet 2023